



ZAC DU TERTRE 4

LE PROJET

- UN NOUVEAU QUARTIER COMPRENANT...
- > environ 115 nouveaux logements,
 - > plus de 70 logements individuels sur des parcelles de 400m² en moyenne,
 - > plus de 30% du projet dédiés aux espaces publics.



< Les jardins partagés, lieu de vie et de rencontre



^ La placette semi-piétonne, espace de convivialité

Le nouveau quartier est animé par différents lieux de vie : les jardins partagés et sa placette piétonne attenante, le belvédère s'ouvrant sur le jardin de pluie en terrasses, la promenade en appui sur le vallon et traversant le verger et la placette semi-piétonne, véritable espace de convivialité au sein du quartier.



^ Typologie et fonctionnement viaire (schéma de principe)

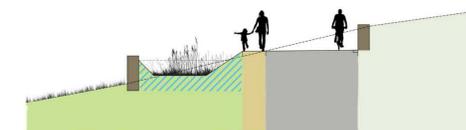


^ Trame verte et bleue (schéma de principe)

- Trame verte
- Trame bleue
- Espace majeur
- Lot libre
- Accession aidée
- Ilot social
- Voirie primaire
- Voirie secondaire
- Continuité douce (piéton/cycle)
- Chemin agricole

La trame verte prend appui sur la végétation existante ainsi préservée et valorisée, et se développe grâce à de nouvelles plantations, comme par exemple au niveau des nouvelles lisières urbaines.

La trame bleue s'étend sur l'ensemble du quartier. La gestion des eaux pluviales s'effectue par infiltration naturelle dans le sol (l'eau est infiltrée au plus près de son point de chute). Sur les terrains privés, les eaux sont infiltrées sur la parcelle, et les eaux tombées sur le domaine public sont gérées par des dispositifs infiltrants : noues, tranchées drainantes...



^ Ouvrage hydraulique infiltrant, secteur sud

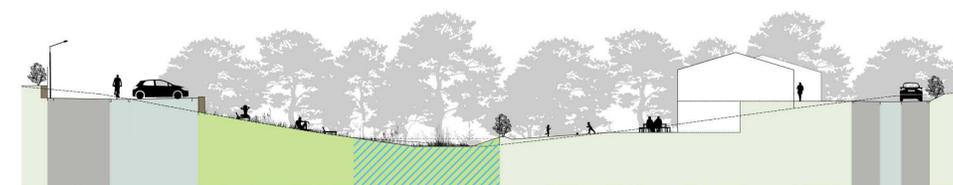


^ Exemple de noues plantées



^ Voie principale

^ Voie secondaire à usage mixte



^ Jardin de pluie en terrasses, secteur nord